

BEYOĞLU

DIRECT.: Beyoğlu, Istanbul Palace, Impasse Olivo — Tél. 41892
 REDACTION: Galata, Eski Banka Sokak, Sen Piyer Han 2 ci kat
 Tél. 49266

Pour la publicité s'adresser exclusivement
 à la Maison

KEMAL SALIH - HOFFER - SAMANON - HOULI
 Istanbul, Sirkeci, Agirefendi Cad. Kahrman Zade H. Tél. 20094-95

Directeur - Propriétaire : G. Primi

QUOTIDIEN POLITIQUE ET FINANCIER DU SOIR

Un Conseil des Ministres se tiendra demain en notre ville

On fixera les directives à donner à notre délégation à Genève

Ankara, 17 (Du correspondant du «Tan»). — Le ministre de la défense nationale, général Kâzım Özalp, est parti pour Istanbul par le train de ce soir. Le ministre des Travaux Publics, M. Ali Cetinkaya, partira aussi, demain. Il se dit qu'un conseil des ministres se tiendra à Istanbul, ce vendredi. On croit qu'au cours de ce conseil on fixera les directives à donner à la délégation qui se rend à Genève pour y défendre notre thèse. Un communiqué sera publié.

Les travaux du Conseil de l'Entente balkanique ont pris fin hier à Athènes

Le communiqué qui sera publié aujourd'hui sera la manifestation des principes de paix de l'Entente

Athènes, 17 (Du correspondant du «Tan»). — Le conseil de l'Entente Balkanique s'est réuni aujourd'hui à 11 h., au ministère des affaires étrangères. Les questions intéressant les pays de l'Entente et en rapport avec la situation politique internationale, ont été passées en revue.

Le roi Georges II offrit à ses hôtes, un déjeuner au palais royal.

Dans la séance de l'après-midi, on mit fin aux travaux de cette session. Les chefs des délégations se réuniront demain (aujourd'hui) pour publier le communiqué officiel.

Ce communiqué sera la manifestation des principes de la politique de paix suivie dans les Balkans.

Le voyage de M. M. Ismet İnönü et Aras à Belgrade

Athènes, 17 (Du correspondant du «Tan»). — Notre président du conseil, Ismet İnönü, ira au début du mois de mars à Belgrade. Le ministre des affaires étrangères, Dr. Tevfik Rüstü Aras, l'accompagnera dans son voyage.

La visite à Ankara des ministres roumains

La date d'arrivée du président du conseil roumain, M. Tataru, ainsi que du ministre des affaires étrangères, M. Antonescu, n'est pas encore définitivement fixée, mais l'on suppose qu'ils seront à Ankara vers le 18 mars. On dit qu'ils retourneront ensuite à Bucarest, accompagnés de notre ministre des affaires étrangères.

Une réunion des chefs d'état-major balkaniques

Ankara, 17 (Du correspondant du «Tan»). — Le bruit court ici qu'une réunion des chefs d'état-major de l'Entente Balkanique aura lieu à Ankara, vers la fin mars. Il est très probable que le conseil de l'Entente Balkanique à Athènes, en fixe la date précise. On ajoute aussi que cette réunion des chefs d'état-major pourrait se tenir sans que le conseil de l'Entente Balkanique ait à prendre une décision à ce sujet.

Une allocution du Dr. Tör

Athènes, 17 A. A. — Après le toast de M. Nicoloudis au banquet d'hier, les chefs des délégations de la presse balkanique prirent successivement la parole. M. le Dr. Vedat Nedim Tör, directeur général de la presse de Turquie, dit : «Je ne sais pas quelle est la force qui m'empêche à ce point. Est-ce la beauté m'empêche de la sublime Acropole qui, de tous temps, fut la source inépuisable de l'inspiration, est-ce l'expression contenue de la chaude amitié qui nous entoure de la grande œuvre appelée à sur-vivre dans l'éternité, est-ce l'enthousiasme d'un artiste se sentant fécondé par des créations toujours plus belles sur la voie de son idéal ? Nous cherchons en vain le facteur prédominant de cette émotion et de la cause réelle et secrète de mon état d'âme, ce soir. Mais, à coup sûr, cet état d'âme n'est que la synthèse de tous ces facteurs : la beauté, l'amitié, l'enthousiasme, la force créatrice et les précieux matériaux dont est pétri le sublime édifice de l'idéal balkanique. J'affirmai hier à la

La maison natale d'Atatürk

Athènes, 17 (Du correspondant du «Tan»). — Nous apprenons qu'une délégation ayant à sa tête le chef de la Municipalité de Salonique, se rendra à Istanbul pour présenter au Chef de l'Etat turc, Atatürk, l'acte de propriété de sa maison natale. L'ameublement de la maison a été maintenu tel quel.

La convention pour la commande de nos nouveaux bateaux a été signée hier

Les caractéristiques des unités à construire

La convention relative à l'achat des bateaux destinés à l'administration des Voies Maritimes, à l'Akay et au service de navigation du golfe d'Izmir, a été signée hier, vers midi, au Péra-Palace, avec le représentant des fabriques Krupp, M. Hegeman.

A la cérémonie de la signature se trouvaient présents, le ministre de l'Economie nationale, M. Celâl Bayar, le conseiller maritime, M. Sadullah, le directeur général des services maritimes, M. Sadettin, le directeur général - adjoint, M. Nihat, le directeur de l'Akay, M. Cemil, et le directeur du Port d'Izmir, M. Hasmet.

Le ministre de l'Economie Nationale et toutes les personnalités présentes à la signature de la convention, déjeunerent au Péra-Palace.

Une personne autorisée a fait les déclarations suivantes au sujet des nouveaux bateaux qui viennent d'être commandés :

— A la convention qui avait été signée auparavant et qui prévoyait la mise en chantier de 3 bateaux pour la ligne de Mersin, et 3 pour la Marmara, il a été encore ajouté 1 bateau pour la ligne de Mersin. De cette façon, la convention définitive ayant trait à 7 bateaux pour la Marmara et une autre convention concernant la construction de 3 bateaux pour la mer Noire, ont été signées. La contrevaloir totale de ces 10 bateaux est de 9 millions de Litras. Elle sera remboursée par voie de clearing, c'est-à-dire que nous fournirons aux chantiers Krupp, la contrevaloir de ce montant en marchandises. Les échéances ne sont pas assujetties à aucun intérêt. Le premier bateau, du type affecté à la Marmara, nous sera livré en 13 mois ; le premier bateau de la ligne de Mersin, en 12 mois. Par contre, la construction des bateaux destinés à la mer Noire durera 17 mois.

Les caractéristiques de ces trois séries de bâtiments sont les suivantes :

Ligne de la Marmara : 1.000 tonnes et 18 nœuds.

Ligne de Mersin : 3.000 tonnes et 13,30 nœuds.

Ligne de la mer Noire : 5.000 tonnes et 16,5 nœuds.

Les bateaux de la ligne de la mer Noire auront des installations frigorifiques pouvant contenir jusqu'à 1.000 bêtes de boucherie abattues et dépecées.

Un protocole a été signé, en outre, avec le représentant des établissements Krupp pour la commande de 4 autres bateaux, dont 2 pour l'Akay et 2 pour le golfe d'Izmir. Le représentant du groupe Krupp a dit au rédacteur du «Tan» :

«Je suis très content de la signature de la convention qui resserrera encore davantage les liens qui unissent nos deux pays. J'espère qu'à l'avenir, nous ferons d'autres affaires encore. D'ailleurs, depuis 6 ou 7 ans, nous avons traité pas mal d'affaires avec le gouvernement de la République turque.»

M. Celâl Bayar sera en notre ville jusqu'à samedi. Il s'occupera des affaires de l'Is Bankasi, M. Hegeman commandera le repartir dans 2 ou 3 jours pour Ankara.

Un télégramme de l'ambassadeur d'Italie à S. M. Victor Emmanuel

Le consul général d'Italie en notre ville a reçu le télégramme suivant de S. E. l'ambassadeur d'Italie à Ankara : «J'ai exprimé à S. M. le roi et empereur les sentiments d'affection des Italiens de Turquie à l'occasion de la naissance du Prince de Naples, S. M. le roi et empereur m'a répondu : «J'adresse à Vous et aux compatriotes mes meilleurs remerciements pour vos aimables expressions. — Victor Emmanuel».

Un divorce sensationnel

Copenhague, 16 — On prononce le divorce du cousin du roi, le prince Erik de Danemark, avec Louise Booth, fille d'un millionnaire canadien. On confia au père la garde des deux enfants.

Les conditions dans lesquelles a été réalisé l'accord de Londres

Une mise au point de M. Grandi

Londres, 18. — Dans les déclarations faites par l'ambassadeur Grandi au comité de non-intervention, le représentant de l'Italie, faisant allusion à l'allégation reproduite par un organe londonien, suivant laquelle la France aurait menacé d'envoyer deux divisions en Espagne afin de terminer la guerre civile en quinze jours, déclara :

«Le représentant français assistant à cette séance sera le premier à demeurer surpris par une publication si absurde et si grotesque. Aucune menace, aucune pression ne fut faite de par qui que ce soit, contre qui que ce soit. Il est superflu d'ajouter qu'en ce qui concerne l'Italie fasciste lorsqu'elle a pris une décision, ce ne sont ni deux, ni cent divisions qui pourront arrêter son chemin.»

Au cours de la séance d'hier du comité de non-intervention, l'ambassadeur Grandi a démasqué également la tentative d'une partie de la presse française et anglaise de dénaturer la portée et la signification des décisions prises. Cet éclaircissement était nécessaire, étant donné que les commentaires de certains organes de la presse internationale peuvent seulement s'expliquer par un sentiment anti-fasciste et dans le but d'empoisonner l'accord intervenu loyalement.

En effet, ces journaux ont écrit que

l'Italie et l'Allemagne ont cédé devant les démocraties et que l'attitude décidée des puissances démocratiques, notamment celle de la France, ont déterminé la décision du sous-comité. M. Grandi a précisé que la décision a été prise à la suite des déclarations qu'il avait faites au président du comité, lord Plymouth et suivant lesquelles le gouvernement fasciste estime que le moment est venu de démasquer devant l'opinion publique internationale les saboteurs de l'accord et d'établir la responsabilité de chacun en présence des événements futurs. Au cours de la conversation, l'ambassadeur Grandi avait rappelé que le gouvernement fasciste avait indiqué les dates de 10 et du 15 février pour l'exécution de l'accord et qu'il était nécessaire de donner une réponse précise à cette invitation de l'Italie. A la suite de cette démarche de l'ambassadeur Grandi, le sous-comité avait été convoqué en séance extraordinaire au cours de laquelle on est arrivé à l'accord que l'on sait.

Paris, 18. — Les journaux relèvent que l'accord de Londres au sujet de la non-intervention fut possible grâce à la ferme attitude de l'Italie. Ils croient que le gouvernement fasciste interviendra à Lisbonne en vue de persuader le Portugal d'adhérer à l'accord.

La lutte continue pour les voies d'accès de Madrid

Le général Miaja a annoncé que les troupes gouvernementales ont déteché une offensive générale sur les secteurs du front de Madrid et celui de la Jarama. Les premières nouvelles seraient satisfaisantes.

Toutefois, les nouvelles de Salamanque affirment non seulement que les attaques des miliciens ont été partout contenues, mais qu'elles ont donné lieu à de vigoureuses contre-attaques.

C'est ainsi qu'après le rejet d'une action des gouvernementaux devant Robledo de Chavela, au Nord-Ouest de Madrid, la division nationaliste «Avila», sous le commandement du général Serrador, lança une très violente offensive en direction de l'Escorial. Les colonnes «franquistes» progressèrent. L'artillerie tient sous feu les principales voies d'accès détenues par les miliciens.

Le correspondant de Havas, actuellement à Talavera de la Reyna, constate que les gouvernementaux, s'abritant dans les oliveraies entre Arganda et Morata de Tajuna, résistent avec acharnement aux efforts des nationalistes. Ces derniers sont obligés de procéder à un grignotage continu pour gagner du terrain mètre par mètre. Cependant, l'aviation infligea de lourdes pertes aux miliciens.

Une colonne progresse en direction du Sud, mais elle avance difficilement en raison de la résistance opiniâtre qu'elle

Un grand débat sur les armements aux Communes

L'exposé de M. Chamberlain

Londres, 17 A. A. — Aux Communes, déposant la résolution financière au sujet des emprunts de la défense, M. Neville Chamberlain dit notamment :

Bien que la confusion entre le capital et le revenu semble inévitable, la Trésorerie maintiendra la distinction autant que possible. La réelle justification de la proposition, qui est sans précédent, doit être trouvée dans les conditions également sans précédent du moment, conditions qui nous imposent ces vastes dépenses et qui rendent nécessaire de compresser ces dépenses dans une période relativement courte. Si l'opposition est surprise par le chiffre de 400 millions, c'est qu'elle ne se rend pas compte de l'étendue formidable de la tâche qui attend le gouvernement. Sauf pour ceux devant prêter

constamment attention à cette question, il est, en effet, extrêmement difficile de se rendre compte combien coûteux est aujourd'hui l'équipement pour des buts militaires, comparativement même à ce qu'il était à la fin de la période de la grande guerre.

M. Neville Chamberlain rappelle que même le montant de un milliard et demi ne peut pas être regardé comme définitif ou certain.

Répondant à une interruption, M. Neville Chamberlain déclara :

Nos plans ne sont pas dirigés contre une puissance quelconque ou un groupe de puissances, mais il est du devoir du gouvernement de proposer le programme qu'il considère comme nécessaire pour la sécurité et l'exécution de notre politique.

L'agitation antisémite en Pologne

Varsovie, 18 A. A. — Les étudiants juifs de l'Université de Vilno se mirent en grève pour protester contre l'institution de laboratoires séparés à leur intention. Ils s'abstiennent également de travailler à la bibliothèque où des tables séparées leur furent réservées.

Nous publions aujourd'hui exceptionnellement, en 2ème page, sous notre rubrique :

La presse turque de ce matin

une analyse et de larges extraits des articles de fond de tous nos confrères d'outre-pont.

Le seul vœu du peuple allemand

Que la guerre ne se renouvelle pas !

Berlin, 18. — M. Hitler a invité à Berghof, dans l'Obersalzberg, les délégations qui participent au congrès international des anciens combattants qui se tient à Berlin.

L'hon. Carlo Delcroix, grand mutilé de guerre et chef de la délégation italienne, a salué M. Hitler au nom de tous les anciens combattants, sans distinction de camps ni de pays.

Dans son allocution, en réponse à ce salut, le Führer a souligné que le peuple allemand ne garde aucun ressentiment à la suite de la grande guerre et ne nourrit que des sentiments de sympathie pour les peuples qui ont connu les mêmes dangers et ont été exposés aux mêmes sacrifices.

Les pays où il y a des anciens combattants, sont plus attachés que les autres à la paix, parce qu'ils savent par expérience ce qu'est la guerre. Le peuple allemand sait que la guerre fut une grande chose, mais cruelle. Il n'a qu'un seul vœu : que jamais rien de tel ne se renouvelle pas. Ce n'est là ni faiblesse, ni lâcheté, mais c'est l'esprit même du combattant.

La démission de M. Seba

Prague 18 A. A. — On confirme de source autorisée que le ministre de Tchécoslovaquie à Bucarest, M. Seba, a offert sa démission, mais que jusqu'ici, le président de la République n'a pas encore pris de décision.

L'U. R. S. S. adhère aux clauses sur la guerre sous-marine

Londres, 18 A. A. — Dans une note remise par M. Maisky au Foreign Office, le gouvernement soviétique notifie à la Grande-Bretagne son désir d'adhérer aux règles régissant la guerre sous-marine et adoptées à la conférence navale de 1936 par les Etats-Unis, la France, l'Italie, le Japon, l'Allemagne et la Grande-Bretagne.

Reuter croit savoir que M. Maisky eut aussi un échange de vues général sur la situation européenne avec M. Van Sittart.

La Turkménie soviétique

Moscou, 18 A. A. — Le présidium du comité exécutif central de Turkménie approuva le projet de nouvelle constitution de la Turkménie soviétique. Le projet sera définitivement sanctionné par le sixième congrès extraordinaire des Soviets de Turkménie qui sera ouvert le 25 février.

RESSEMBLANCES

Atatürk a dit : «Nous ne ressemblons qu'à nous-mêmes.»

Seulement pour certains publicistes français, quand un pays quelconque, au monde, n'est pas ressemblable à la France et ne peut être rangé parmi ses fils spirituels, c'est qu'il a pris pour modèle Moscou, Rome ou Berlin.

Un rédacteur qui commente les récentes modifications apportées à notre statut organique, tombe dans la même erreur et conclut :

«Ils ont réglé leur conflit avec nous, au sujet du «nazisme», mais ils ont révisé leur Constitution sur le modèle de Berlin !»

On sur le modèle de Rome, voire de Moscou ! Et l'auteur de l'article n'est pas de ceux qui nourrissent une affection débordante ni une préférence pour l'une de ces trois capitales et pour les trois régimes qu'elles représentent.

Qu'y pouvons-nous ? Nous aimons notre propre démocratie et ses principes. Car nous leur sommes redevables, nous et la nation entière, de toutes nos libertés et de tout notre prestige, et de toutes les réalisations de quinze ans de relèvement national. Nous ne désirons guerre, non plus, pour rejouer le rôle de la France en ressemblant pleinement à la France, voir nos garçons, dans les restaurants, jeter les plats à la tête des clients !

Le fait que les chauffeurs londoniens sont extrêmement polis n'empêche pas l'Angleterre d'être démocratique. De même, notre étatisme ne nous oblige pas à être nécessairement fascistes ou national-socialistes. Et ces rédacteurs devraient composer plutôt notre étatisme, du point de vue démocratique, à celui de Léon Blum et de la majorité qui le soutient.

FATAY

(De l'Ulus)

LA PRESSE TURQUE DE CE MATIN

Que se cache-t-il sous les menaces des nationalistes syriens ?

Manœuvre politique ou folie ? — Les garants de la sécurité du Hatay. — L'armée turque ferait respecter les décisions de la Société des Nations

Nous avons publié hier les dépêches révélatrices qui parviennent de Syrie au sujet de la sécurité du Hatay. M. Asim Us écrit à ce propos dans le "Kurum" : « Ainsi, alors que nous considérons la question de l'indépendance du Hatay comme définitivement réglée, il y a des gens qui aspirent à porter atteinte, voire par les armes. Certains chefs nationalistes (Vatani) syriens se sentent le courage de s'engager dans une telle entreprise. Certaines dépêches venues d'Alep nous l'annoncent. Dans les circonstances actuelles, une pareille tentative est à ce point illogique que l'on se refuse à admettre que l'on ait pu même y songer ! Nous penchons à croire qu'il y a là une de plus de ces manœuvres dont nous en avons tant vues jusqu'ici. »

Où, la Turquie et la France se sont entendues à Genève au sujet du Hatay. Le conseil de la S. D. N. a confirmé cet accord. Maintenant, le tour est venu à son application pratique. Une commission se réunira dans ce but dans une semaine à Genève. Elle préparera la charte constitutionnelle du Hatay. Il est probable que les menaces dans le goût de celle-ci : « Nous aurons recours aux armes ! Nous occuperons le Hatay ! » ne visent qu'à influencer sur les travaux de la commission qui se réunira à Genève. Probablement, certains « Vatani » escomptent-ils pouvoir compromettre par ces menaces l'indépendance de l'administration intérieure du Hatay. Peut-être aussi y a-t-il des gens qui estiment contraire à leur intérêt l'atmosphère de sincérité et d'amitié qui s'établira entre la Turquie et la Syrie après le règlement définitif de la question du Hatay. Et les éléments de ce genre qui désirent pêcher en eau trouble, pourraient désirer susciter en Syrie un mouvement d'insubordination à l'égard de la Turquie.

Si les sentiments de ceux qui se livrent à l'agitation en Syrie sont effectivement tels, ces gens-là se trompent. Car la question de l'indépendance des Turcs Hatay est une question réglée. On ne saurait désormais admettre aucune proposition qui soit dirigée contre ce principe.

Mais si le véritable but n'est pas de se livrer à une manœuvre politique quelconque ou de tenter de compromettre l'accord réalisé au sujet du Hatay à la faveur d'un bluff, si réellement il y a, en l'occurrence, une tentative, que l'on ne pourrait qualifier que de folie, de tromper le pauvre peuple syrien pour attaquer les frontières du Hatay ; il y a une résistance active et effective à un accord international approuvé par la S. D. N. Et peut-être certains fonctionnaires locaux, en Syrie, qui ont transformé le mandat en une source de revenus personnels ont-ils encouragé ces préparatifs. Dans ce cas, il ne faut pas oublier que la sécurité du Hatay et son intangibilité territoriale se trouvent sous la garantie commune de la Turquie et de la France. Et en admettant que la situation générale européenne actuelle ne permette pas à la France de s'opposer à des agressions de ce genre, les armées de la République turque prendraient immédiatement à leur charge la tâche d'appliquer les dispositions de l'accord ratifié par la S. D. N.

Nous pensons que nos paroles sont assez claires au point de ne donner lieu à aucun doute. Et si la Syrie ne comprend pas aujourd'hui combien sincère est la main que nous lui tendons, elle le comprendra certainement demain.

M. Riem Izet Benice résume dans "Açik Soz" toutes les nouvelles plus ou moins alarmantes enregistrées ces jours derniers, et écrit :

« Nous ne pouvons nous empêcher d'avoir pitié des Syriens et de la nation syrienne. A toutes les époques de l'histoire, l'Ambe de Syrie a été trompé ; il a été un jouet entre les mains de politiques de ce genre, sans mesure ni équilibre ou vendus ; et finalement il a été poussé au désastre et à la perte de son indépendance. Tout mouvement national qui a commencé en Syrie a été paralysé par ces mêmes facteurs. Et au lieu de la liberté, les Syriens ont connu l'esclavage ; au lieu du bonheur, le malheur et le sacrifice. »

Les Syriens sont aujourd'hui engagés dans une œuvre de libération et d'indépendance pour laquelle nous leur avons promis toutes les facilités. L'indépendance du Hatay doit assurer à la Syrie la plus grande aide dans ce sens : elle doit constituer la pierre d'angle de l'indépendance de la Syrie.

Mais nous constatons que les habituels éléments de trouble et les anciens politiques repaissent. Si les leçons de l'histoire ne les ont pas instruits, c'est un devoir que de les mettre en garde. Dans l'intérêt de leur propre salut, les Syriens devraient se débarrasser, en bloc, de tous leurs politiques professionnels qui sacrifient les intérêts nationaux à leurs propres visées.

Dans la question de Hatay, il n'y a plus aucun côté qui permette aux Sy-

riens l'utopie et les illusions. Et la première chose à faire pour nos amis Arabes c'est d'arracher le masque « nationaliste » sous lequel se cachent des sursitaires.

M. Yunus Nadi, dans le "Cumhuriyet" et "La République", dénonce les provocations qui abondent dans un article du général Clément Grandcourt, publié dans l'"Illustration" de Paris :

« ... Le général Grandcourt a pour but de semer la discorde entre les éléments plutôt que d'écrire la vérité. D'après lui, l'hostilité turco-arabe existerait bel et bien, enracinée au fond des coeurs, et il y aurait encore les Tchekes, les Kudes et surtout les Arméniens qui seraient sur le point de prendre la montagne. ... Il paraît que la France, n'ayant pu entièrement tenir sa promesse de fonder une patrie arménienne en Syrie, les aurait installés du côté de Kirik Khan. Le général s'inquiète en se demandant ce que ces hommes vont devenir maintenant, et il se sert d'un langage qui veut terrifier ces malheureux et leur dire :

— Qu'attendez-vous donc ? Mais agissez donc !

... Laissons de côté l'incursion incessante des bandes turques dont parle le général et qui est une pure calomnie, nous dirons que le Hatay, dont le général exagère l'étendue en disant qu'elle est aussi grande qu'un département de la France, n'est qu'une toute petite contrée appelée à devenir le pays le plus heureux de la terre, grâce à son indépendance administrative. Le Hatay peut assurer sa propre sécurité. Au surplus, la paix dans le « sancak » se trouve être garantie par les forces militaires turques et françaises. Nous ne savons pas ce qu'il en est de la France, mais en ce qui nous concerne, nous sommes sûrs de ne pas exagérer en déclarant ouvertement que nous sommes capables de tenir l'engagement souscrit au sujet du Hatay rien qu'en remuant notre petit doigt, sans qu'il soit nécessaire de mettre de grandes forces en action comme le croit le général. »

LES ARTICLES DE FOND DE L'« ULUS »

VACANCES

Le Kamutay entre cette année en vacances d'hiver d'un cœur pleinement tranquille et joyeux : du point de vue de la politique extérieure, la crise du « sancak » est réglée. Il est vrai que les spécialistes auront encore à discuter sur les lois administratives et les questions d'administration ; mais les principes établis à Genève ne sauraient, en aucun cas, être remis en question. S'il a été excessivement difficile de donner à la question sa forme définitive, le danger, dans l'éventualité contraire, eût été tout aussi grand ; si grand même que ceux qui ont travaillé à vaincre ces difficultés ont réellement servi la cause de la paix. A ce propos, on ne saurait ne pas souhaiter que certains commérages qui ont lieu sans nécessité ni signification au sujet du « sancak » prennent fin. Evidemment, s'il ne manque jamais de gens désireux de pêcher en eau trouble, ceux qui sont maîtres de la situation dans leur pays devraient comprendre qu'il vaut mieux réduire au silence ces malveillants plutôt que de témoigner de tolérance à leur égard.

En politique intérieure, nous enregistrons les efforts sur la voie du progrès du gouvernement d'Ismet Inonu. La Turquie, a pris l'aspect d'un pays de travail concret ; elle a achevé ses expériences ; elle a pris ses décisions. Les nouveaux pouvoirs que le Kamutay vient de conférer au gouvernement sont de nature à permettre de grandes réalisations, spécialement dans le domaine agricole. Un pays dont l'agriculture est arriérée ne peut connaître le progrès ; nous ne sommes pas les premiers qui aient découvert cette vérité. Mais nous savions aussi les inconvénients graves de décisions hâtives, quand il s'agit de mesures nouvelles destinées à avoir une influence sur les conditions d'existence de la grande majorité de la population du pays. Pour que le relèvement fut complet et sûr, il fallait entreprendre nos premières initiatives dans ce domaine, comme nous l'avons fait dans tous les autres, avec sagesse et prudence. L'une des premières questions qu'abordera le Kamutay après ses vacances d'hiver sera celle du paysan turc et de son relèvement général.

Le prestige international de la Turquie s'accroît de jour en jour : nos accords avec les Anglais et avec les Hollandais en sont la meilleure preuve. Nous devons ce prestige au fait que la Turquie s'est fait connaître comme un pays réellement pacifique, qui tient la parole donnée.

Que de crises, que de périodes de

LA VIE LOCALE

LE VILAYET

LA SOCIÉTÉ DES EAUX DE KADIKÖY

Le commissaire des Travaux Publics vient d'être informé par la Société des Eaux de Kadiköy que celle-ci vient d'entreprendre ses nouvelles installations, dans le cadre des instructions qui lui ont été données par le ministère des Travaux Publics.

LE RACHAT DE LA SOCIÉTÉ DES PHARES

On annonce que les pourparlers qui ont lieu à Ankara en vue du rachat par le gouvernement de la Société des Phares sont près de prendre fin. Cette société qui est tenue, de par sa concession, à verser au gouvernement 50 % de ses revenus bruts sert actuellement au Trésor 750.000 Ltqs. par an. On escompte qu'après son rachat, les rentrées de l'Etat du fait de l'administration directe du service des Phares, seront d'un million et demi par an.

C'est le ministre de la Justice, M. Sükrü Kaya, qui mène les pourparlers. Le rachat sera effectué par le ministère des Finances et l'administration de la Société sera confiée à celui de l'Economie. C'est la direction du service de sauvetage qui exploitera l'entreprise. La Société avait construit jusqu'ici 120 phares. Ils passeront, du fait du rachat, au gouvernement. Actuellement, les nouveaux phares sont construits par le service de sauvetage et livrés à la Société.

LA MUNICIPALITÉ

L'ABUS DU TELEPHONE

Malgré les ordres sévères donnés par la présidence de la Municipalité en vue de réduire au strict minimum le nombre des conversations téléphoniques de ses divers services, aucune amélioration sensible de cet état de choses n'a pu être constatée. Au contraire : les frais de téléphone ont été beaucoup plus élevés en 1936 qu'en 1935 !

La présidence de la Municipalité, décidée à recourir aux grands moyens, avait été jusqu'à envisager l'abolition pure et simple de tous les appareils de téléphone se trouvant dans les bureaux. Toutefois, la liaison entre les différents cercles municipaux est indispensable. On a donc jugé plus opportun de rattacher tous les appareils, en service à un certain nombre de centrales téléphoniques. Les conversations des préposés seront ainsi contrôlées et ceux qui s'entretiennent de questions autres que celles du service devront payer les frais de la conversation. En outre, l'abus des installations officielles pour des buts personnels sera inscrit à leur matricule.

Le nombre des conversations autorisées pour les sections où il n'y aura pas de centrales sera limité. Les conversations en sus seront à la charge des chefs de sections ou de services. Les conversations avec Ankara ne seront faites que par le président de la Municipalité ou avec son autorisation.

LES APPOINTEMENTS DES PREPOSES DE LA POLICE MUNICIPALE

Les préposés de la police municipale étaient, les uns, appointés, et les autres soumis au régime des salaires. Avec l'entrée en vigueur du budget de 1937, tous auront un appointement fixe. Cette mesure sera étendue également au directeur de la VIème section de la Sûreté et à son personnel qui s'occupent des affaires municipales.

En vertu des nouveaux cadres, le personnel de la police municipale se composera de :

Quatre chefs de service aux appointements de 70 Ltqs. ;
Six chefs de service aux appointements de 60 Ltqs. ;

250 préposés ou agents municipaux aux appointements de 50 Ltqs.

Les fonctionnaires de l'exécutif travaillant au service des bureaux de perception toucheront 40 Ltqs. par mois. L'effectif actuel des agents municipaux suffit à tous les besoins et ne sera pas accru cette année.

POUR DISTINGUER LES VIANDES DE BOUCHERIE

Le public s'est toujours plaint — et à juste titre — de la difficulté de faire la distinction nécessaire, chez les bouchers, entre la viande de mouton et celle de chèvre, entre le boeuf et le bœuf. Tenant compte de ce fait, la Municipalité a pris de nouvelles dispositions. On apposera aux viandes de chèvre et de bœuf un cachet avec une encre chimique indélébile. Et ce cachet sera appliqué en plusieurs parties du corps de la bête. Les bouchers ne pourront en aucune façon l'enlever.

La Municipalité fera venir à cet effet d'Europe une machine spéciale ; les crédits nécessaires dans ce but ont été inscrits au budget de 1937.

LE BUDGET DU THEATRE DE LA VILLE

Tenant compte des talents et des ser-

mence du crédit n'a-t-elle pas traversées ; ce qui s'est modifié, ce sont les conditions intérieures et extérieures de la Turquie. Et finalement, grâce à un régime pleinement conforme aux besoins et aux désirs du pays, grâce à la collaboration éclairée du Kamutay et du gouvernement, sous la direction d'Atatürk, le pays a trouvé son équilibre, une stabilité pleine et complète.

Fahri Rifki ATAY.

Le « oui » sacramentel et le « non » profanateur

Decidément, les questions matrimoniales sont à l'ordre du jour. Après l'enquête de M. H. F. Es, dans l'« Aksam », le « Tan » publie, à son tour, l'entretien qu'un de ses collaborateurs a eu avec une personne « versée dans les affaires matrimoniales ».

Saviez-vous que, chez nous, c'est au cours des mois d'hiver que l'on se marie le moins ?

Pour ma part, je l'ignorais. Je dois à l'obligeance d'une personne fort versée dans les affaires matrimoniales, depuis une dizaine d'années, les renseignements qui suivent :

Pourquoi on ne se marie pas en février et en mars

— Février est mars, me dit-elle, sont les mois durant lesquels les Chrétiens sont en carême, les Israélites en période de fêtes. Donc, ils ne se marient pas.

Chez les Musulmans aussi, il n'est pas d'usage de se marier entre le Seker et le Kurban Bayram.

Ayant ainsi entamé le sujet j'en profite pour poser d'autres questions à mon aimable interlocuteur.

— Quel est l'âge auquel on se marie le plus en notre pays ?

— 25 pour les femmes, 30 à 35 pour les hommes. Les couples qui se forment dans ces conditions sont très heureux. Il n'y a presque plus, aujourd'hui, de jeunes filles se mariant entre 17 et 18 ans.

Les unions avec les étrangers

— Y a-t-il des jeunes filles ou de jeunes gens turcs qui se marient avec des étrangers ?

— Parmi les premières, il n'y en a presque pas, mais parmi les seconds, on en enregistre assez.

A un moment donné, il était devenu de mode de se marier avec des Russes blanches. Maintenant, c'est au tour des Allemandes et des Autrichiennes.

On entend dire, cependant, que 90 pour cent de ces unions ne sont pas heureuses.

Il y a, d'autre part, des mariages entre jeunes filles turques chrétiennes et jeunes hommes musulmans. Ils sont, paraît-il, relativement plus heureux que les précédents, les coutumes des uns et des autres n'étant pas en effet trop différentes.

Les récidivistes

— Y a-t-il des divorcés qui se remarient ?

Pour ma part j'ai noté des couples qui ont divorcé 2 fois et qui se sont remariés par trois fois !

Il y a beaucoup d'hommes mariés, qui essaient quand même de convoier en justes noces encore une fois. Ce sont pour la plupart des villageois qui, une fois venus à Istanbul et attirés par toutes les coquetteries des citadines, oublient complètement qu'ils ont laissé au village leur femme légitime !

Il se présente devant le préposé, s'imaginant qu'il n'y a pas de formalités à remplir. Ils sont très pénalisés quand on leur communique que l'enquête menée dans leur lieu d'origine a démontré qu'ils sont déjà mariés.

Il y a aussi des citadins qui essaient d'en faire de même. Mais quelques jours après la publication des bans, on voit surgir la femme légitime. Les cris et les scènes n'y manquent pas alors :

...et les enragés

— Quel est le couple qui vous a semblé jusqu'à maintenant le plus heureux ?

— Oh ! les conjoints n'étaient pas très jeunes. Jugez-en : la mariée avait 62 ans et le mari 85 ; ils paraissaient parfaitement heureux !

— Y a-t-il des jeunes gens qui se marient en cachette de leurs parents ?

— En cachette n'est pas le mot puisqu'il y a la publication des bans. Mais beaucoup se marient contre la volonté de leurs parents.

En extrême...

— Y a-t-il des mariages qui aient été rompus par devant même le préposé ?

— Un cas pareil s'est produit, effectivement à la mairie de Beyazit. Une jeune fille, après la demande traditionnelle : « Voulez-vous prendre pour époux M. Untel ? » répondit fermement : « Non ! » Comme on lui remontrait la raison de son refus, elle répondit :

— C'est précisément parce que je ne veux pas de ce monsieur pour époux.

On apprit que la jeune fille avait eu beau protester contre cette union, les parents n'avaient rien voulu entendre. Elle n'avait eu d'autre moyen que de déclencher un scandale pour se libérer.

Le futur était-il vieux, laid ?

— Au contraire : jeune et beau. En tout cas, il était bien élevé parce qu'il se retira fort dignement.

J'ai entendu dire qu'à la mairie de Kadiköy, il y a eu un cas similaire avec la différence que c'est le marié qui a répondu négativement, le marié s'évanouissant naturellement de stupeur.

Hier et aujourd'hui

— Comparativement au passé, se marie-t-on davantage ou moins aujourd'hui ?

— Je ne puis pas être affirmatif à cet égard. Mais je crois que la proportion se maintient.

Tout ce que je sais, c'est qu'après le carême et le Kurban Bayram, les préparatifs au mariage auront du pain sur la planche.

Le haut commissaire aux Philippines

Washington, 18 A. A. — M. Nutt, ex-gouverneur de l'Indiana, a été nommé haut-commissaire aux Philippines.

Fahri Rifki ATAY.

Le « oui » sacramentel et le « non » profanateur

Decidément, les questions matrimoniales sont à l'ordre du jour. Après l'enquête de M. H. F. Es, dans l'« Aksam », le « Tan » publie, à son tour, l'entretien qu'un de ses collaborateurs a eu avec une personne « versée dans les affaires matrimoniales ».

Saviez-vous que, chez nous, c'est au cours des mois d'hiver que l'on se marie le moins ?

Pour ma part, je l'ignorais. Je dois à l'obligeance d'une personne fort versée dans les affaires matrimoniales, depuis une dizaine d'années, les renseignements qui suivent :

Pourquoi on ne se marie pas en février et en mars

— Février est mars, me dit-elle, sont les mois durant lesquels les Chrétiens sont en carême, les Israélites en période de fêtes. Donc, ils ne se marient pas.

Chez les Musulmans aussi, il n'est pas d'usage de se marier entre le Seker et le Kurban Bayram.

Ayant ainsi entamé le sujet j'en profite pour poser d'autres questions à mon aimable interlocuteur.

— Quel est l'âge auquel on se marie le plus en notre pays ?

— 25 pour les femmes, 30 à 35 pour les hommes. Les couples qui se forment dans ces conditions sont très heureux. Il n'y a presque plus, aujourd'hui, de jeunes filles se mariant entre 17 et 18 ans.

Les unions avec les étrangers

— Y a-t-il des jeunes filles ou de jeunes gens turcs qui se marient avec des étrangers ?

— Parmi les premières, il n'y en a presque pas, mais parmi les seconds, on en enregistre assez.

A un moment donné, il était devenu de mode de se marier avec des Russes blanches. Maintenant, c'est au tour des Allemandes et des Autrichiennes.

On entend dire, cependant, que 90 pour cent de ces unions ne sont pas heureuses.

Il y a, d'autre part, des mariages entre jeunes filles turques chrétiennes et jeunes hommes musulmans. Ils sont, paraît-il, relativement plus heureux que les précédents, les coutumes des uns et des autres n'étant pas en effet trop différentes.

Les récidivistes

— Y a-t-il des divorcés qui se remarient ?

Pour ma part j'ai noté des couples qui ont divorcé 2 fois et qui se sont remariés par trois fois !

Il y a beaucoup d'hommes mariés, qui essaient quand même de convoier en justes noces encore une fois. Ce sont pour la plupart des villageois qui, une fois venus à Istanbul et attirés par toutes les coquetteries des citadines, oublient complètement qu'ils ont laissé au village leur femme légitime !

Il se présente devant le préposé, s'imaginant qu'il n'y a pas de formalités à remplir. Ils sont très pénalisés quand on leur communique que l'enquête menée dans leur lieu d'origine a démontré qu'ils sont déjà mariés.

Il y a aussi des citadins qui essaient d'en faire de même. Mais quelques jours après la publication des bans, on voit surgir la femme légitime. Les cris et les scènes n'y manquent pas alors :

...et les enragés

— Quel est le couple qui vous a semblé jusqu'à maintenant le plus heureux ?

— Oh ! les conjoints n'étaient pas très jeunes. Jugez-en : la mariée avait 62 ans et le mari 85 ; ils paraissaient parfaitement heureux !

— Y a-t-il des jeunes gens qui se marient en cachette de leurs parents ?

— En cachette n'est pas le mot puisqu'il y a la publication des bans. Mais beaucoup se marient contre la volonté de leurs parents.

En extrême...

— Y a-t-il des mariages qui aient été rompus par devant même le préposé ?

— Un cas pareil s'est produit, effectivement à la mairie de Beyazit. Une jeune fille, après la demande traditionnelle : « Voulez-vous prendre pour époux M. Untel ? » répondit fermement : « Non ! » Comme on lui remontrait la raison de son refus, elle répondit :

— C'est précisément parce que je ne veux pas de ce monsieur pour époux.

On apprit que la jeune fille avait eu beau protester contre cette union, les parents n'avaient rien voulu entendre. Elle n'avait eu d'autre moyen que de déclencher un scandale pour se libérer.

Le futur était-il vieux, laid ?

— Au contraire : jeune et beau. En tout cas, il était bien élevé parce qu'il se retira fort dignement.

J'ai entendu dire qu'à la mairie de Kadiköy, il y a eu un cas similaire avec la différence que c'est le marié qui a répondu négativement, le marié s'évanouissant naturellement de stupeur.

Hier et aujourd'hui

— Comparativement au passé, se marie-t-on davantage ou moins aujourd'hui ?

— Je ne puis pas être affirmatif à cet égard. Mais je crois que la proportion se maintient.

Tout ce que je sais, c'est qu'après le carême et le Kurban Bayram, les préparatifs au mariage auront du pain sur la planche.

Le haut commissaire aux Philippines

Washington, 18 A. A. — M. Nutt, ex-gouverneur de l'Indiana, a été nommé haut-commissaire aux Philippines.

Fahri Rifki ATAY.

Reflets

Notre collègue et ami, M. Abidin Daver, préconisait récemment dans le « Cumhuriyet », l'abolition de la coutume qui consiste à envoyer des fleurs pour les mariages et les funérailles.

C'est lui qui fait fleurir sur les tombes des fleurs qu'il a semées sur les bancs.

chansons-nous jadis. M. Daver estimait que cette coutume dispendieuse était tout à fait superflue.

Mais M. Peyami Safa n'est pas de cet avis.

Nous n'avons guère l'habitude, de fleurir dans le même journal, de fleurs dans nos maisons et si l'on avait plus de fleurs pour leur assurer quelques bénéfices, les fleuristes devraient fermer boutique et renoncer à entretenir leurs familles.

Ainsi, les morts, ces pauvres mortuaires, ont un suprême et posthume service à rendre.

... Sous le titre « Fotograf sahifeleri », certains confrères publient la photo qui est adressée par des lecteurs bénévoles, accompagnant le cliché d'une analyse caractéristique d'après les traits du visage.

d'une sorte d'horoscope : « Vous êtes un travailleur. Il est vrai que vous êtes un peu soufflet, mais n'oubliez pas de vous en servir. »

Ainsi parlent les tireuses de tarot, « j'ai », qui parcourant, autrefois, les rues, en annonçant la bonne aventure.

... L'administration des postes et télégraphes a prié itérativement nos confrères de ne pas utiliser des balances utilisées par les commerçants, avertissez-nous.

Un journal demande : « Ont-ils des balances des légumes ? »

Considérez cette prière et cette demande et répondez vous-même.

Le H.-C. reçoit une délégation arabe

Le haut-commissaire, M. H. C. Wauchope, a reçu en audience officielle une délégation arabe composée du mufti de Jérusalem, M. ni bey Abdul Hadi et de Ragheb el chachibi.

L'entretien dura presque deux heures. La délégation demanda aux membres du conseil d'exposer aux membres du conseil les intérêts arabes devant les tribunaux.

Le journal arabe « Falastin » a publié une cordiale bon voyage à M. Trewsted, chef de la justice, se des intérêts arabes devant les tribunaux de la C. R.

M. Hall, secrétaire général du gouvernement palestinien, remplacera haut-commissaire durant toute l'absence.

Cette nomination paraîtra dans le journal officiel.

Chez le chef de la justice

M. Trewsted, chef de la justice, a reçu une délégation du barreau arabe.

L'entretien roula sur divers sujets, mais pourrions être intéressés par les tribunaux.

Le chef de la justice reçu une délégation du barreau arabe.

La langue hébraïque dans les écoles gouvernementales

Le département de l'Instruction publique a communiqué dans la direction une lettre demandant la nouvelle publiée par l'organe de « Al Liwa », et disant que le ministre de l'I. P. donnerait son avis pour que la langue hébraïque soit enseignée dans les écoles gouvernementales.

La note dément également la sion du directeur du département P., M. Pirl.

Dix années de travaux forcés

A partir d'aujourd'hui JEUDI en MATINEES au

MELEK

Pour tous ceux qui ne l'ont pas encore VU...

CHARLES BOYER

triomphera encore et jusqu'à DIMANCHE SOIREE

INCLUDE dans :

SHANGHAI

et en supplément pour ces 4 jours seulement

POLA NEGRI dans : **MAZURKA**

DEUX BEAUX FILMS A LA FOIS

Allez voir ce programme d'une beauté sans égale

CONTE DU BEYOGLU

La précaution inutile

Par Noré Brunel.

Sa valise à la main, Joseph Rondudot avait des raisons de se croire le plus heureux des hommes. L'autorité militaire, qui ne gausse pourtant point pour être bienveillante à l'excès, avait pour être bienveillante à l'excès, avait décidé de libérer les réservistes vingt-quatre heures plus tôt qu'ils ne l'espéraient.

L'ordre de la Place avait été lu le matin au rapport. Aussitôt après la soupe du soir, les hommes qui avaient été appelés pour une période d'instruction pouvaient rentrer dans leurs foyers après avoir touché leur prêt et reçu leur feuille de route.

Il était 18 heures 25 et Joseph Rondudot venait de quitter la caserne Vauban. Là-bas, au bout de l'Avenue, fumaient les cratères fumants de la gare.

Dans une heure dix-sept le train partirait.

Dans 5 heures, on débarquerait à Paris.

Vingt minutes plus tard...

Voyons, cela portait jusqu'à minuit cinq. A minuit cinq Joseph Rondudot demanderait le sordun, dirait son nom aux pipelets à moitié endormis, escaladerait quatre à quatre les marches de l'escalier, toquerait à la porte et crierait à mi-voix :

— Coucou ! C'est moi...

Alors, il entendrait des pas et...

Joseph Rondudot, tout pressé qu'il fut, se précipitait à recomposer en pensée l'image de sa femme. Elle avait les yeux peut-être un peu brouillés de sommeil, la chevelure mal ordonnée, mais elle demeurait jolie.

Et quelle ligne gracieuse !

Une période militaire n'exalte pas seulement l'amour de la Patrie ; elle stimule l'amour conjugal. Et ce n'était pas parce qu'il avait servi un jour de moins que Joseph Rondudot pouvait ne pas éprouver le légitime besoin de retrouver Marinette.

Car elle s'appelait Marinette, comme au temps de Paul Delmet.

Les aiguilles de la pendule eurent beau tourner lentement dans la gare, elles finirent par marquer l'heure que le train attendait pour partir.

— Vive la classe ! cria Joseph Rondudot à la portière de son compartiment.

Cette manifestation n'avait rien de subversif. Elle était une manière de soupir de satisfaction. Elle exhalait une joie. Elle traduisait un bonheur qui s'appelait Marinette.

Quand il eut fait les « Mots croisés » de « Paris-Soir » Joseph Rondudot voulut dormir. D'abord, le temps passerait plus vite. Et puis peut-être était-il nécessaire de prendre un acompte, n'est-ce pas ?

Malheureusement le sommeil ne vint pas. Alors le réserviste n'eut plus que la ressource de penser à Marinette. Il la revit en jeune fille, au temps où il la courtisait. Il la revit à son bras en robe blanche. Il la revit en maîtresse de maison, inhabile et délicieuse.

Certes, on avait eu de petites querelles dans le ménage. Quels époux n'en ont pas ? Les querelles, au surplus, ne sont-elles pas le piment qui corse la sauce conjugale ? Tout de même on s'aimait, et Joseph Rondudot aurait parié à cent contre un que jamais Marinette n'aurait été tentée par la moindre aventure, n'aurait songé au moindre flirt.

Mais pourquoi pensait-il à cela ? Et pourquoi, tandis qu'il y pensait, Joseph Rondudot éprouvait-il un je-ne-sais-quoi d'amer ?

Bête d'imagination ! On est heureux, on se dit que dans deux heures, dans une heure, dans 50 minutes, on va retrouver la plus jolie et la plus impatiente des épouses, et il suffit d'envoyer une inconcevable disgrâce pour que la joie prenne le goût d'un poison.

Des titres de faits divers passaient dans la mémoire de Joseph Rondudot : « Un mari rentrant à l'improvise se surprend sa femme avec un amant... »

C'est idiot, n'est-ce pas ? Tout ce que vous voudrez. Il n'empêche que Joseph Rondudot se sentit terriblement mal à l'aise.

— Et si ça t'arrivait ? se demandait-il.

Si ça lui arrivait... Si ça lui arrivait... Il se fit un travail dont nous aurions sans doute des difficultés à suivre le cours. Alors mieux vaut ne pas y songer.

Le train s'arrêta à la gare de l'Est. Joseph Rondudot en descendit, courut vers le métro et fut bientôt devant sa porte. Il scruta la façade, les fenêtres de son appartement et fit deux pas pour sonner.

— Et si ça t'arrivait ?

Joseph Rondudot se recula de deux pas, il reporta ses yeux sur les fenêtres closes.

Si ça lui arrivait, c'en serait fini de son bonheur. Alors, sans doute, mieux valait ne pas tenter le Destin.

Sa valise à la main, Joseph Rondudot tourna le dos à l'immeuble, redescendit dans la rue, gagna un proche boulevard et s'en alla demander une chambre à l'hôtel.

Ainsi, tout était écarté.

Si je vous disais que Rondudot n'eut pas un sommeil un peu agité vous ne le croiriez pas. Il s'endormit fort avant dans la nuit et se réveilla alors que la diane avait dû être depuis longtemps sonnée à la caserne.

Il n'était pas moins de huit heures quand il se retrouva devant chez lui.

Le concierge, paisiblement, balayait le trottoir.

— Bonjour ! dit Joseph.

— Ho ! monsieur Rondudot ! Ça s'est bien passé ?

— Comme vous voyez. Je devais rentrer ce soir... Je vais faire une bonne surprise à ma femme...

Comme il disait ces mots, il aperçut à quelques dizaines de pas devant lui un taxi qui stoppait. Une femme en descendit. C'était...

Parfaitement ! C'était Marinette qu'un jeune homme ramenait au seuil du domicile conjugal !

Banca Commerciale Italiana
Capital entièrement versé et réserves
Lit. 845.769.054,50

Direction Centrale MILAN
Filiales dans toute l'ITALIE, ISTANBUL, IZMIR, LONDRES, NEW-YORK

Créations à l'Etranger :
Banca Commerciale Italiana (France) Paris, Marseille, Nice, Menton, Cannes, Monaco, Toulouse, Beauville, Bonté Carlo, Juan-les-Pins, Casablanca (Maroc).

Banca Commerciale Italiana e Bulgara Sofia, Burgas, Plondy Varna.
Banca Commerciale Italiana e Greca Athènes, Cavalla, Le Pirée, Salonique.
Banca Commerciale Italiana e Rumana Bucarest, Arad, Brasila, Brosos, Constantza, Cluj, Galatz, Temiscara, Sibiu.

Banca Commerciale Italiana per l'Egitto, Alessandria, Le Caire, Demanour, Mansourah, etc.

Banca Commerciale Italiana Trust Cy New-York.
Banca Commerciale Italiana Trust Cy Boston.
Banca Commerciale Italiana Trust Cy Philadelphia.

Affiliations à l'Etranger :
Banca della Svizzera Italiana: Lugano, Bellinzona, Chiasso, Locarno, Mendrisio.

Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud.
(en France) Paris.
(en Argentine) Buenos-Ayres, Rosario de Santa-Fé.
(au Brésil) Sao-Paulo, Rio-de-Janeiro, Santos, Bahia, Curitiba, Porto Alegre, Rio Grande, Recife (Pernambuco).
(au Chili) Santiago, Valparaiso.
(en Colombie) Bogota, Barranquilla.
(en Uruguay) Montevideo.

Banca Ungaro-Italiana, Budapest, Hatvan, Miskolc, Mako, Kormend, Oroshaza, Szeged, etc.
Banca Italiana (en Equateur) Gayaquil, Manta.

Banca Italiana (au Pérou) Lima, Arequipa, Cuzco, Trujillo, Tarma, Molleando, Chiclayo, Ica, Piura, Puno, Chincha Alta.

Breitska Banka D. D. Zagreb, Soussak
Siège d'Istanbul, Rue Voyvoda, Palazzo Karakoy, Téléphone, Péra. 44841-2-3-4-5.

Agence d'Istanbul, Allameciyan Han. Direction: Tél. 22909. — Opérations gén.: 22915. — Portefeuille Document 22903. Position: 22911. — Change et Port. 22912.

Agence de Péra, Istiklal Cadd. 247. Au Nanki Han, Tél. P. 1046.

Succursale d'Izmir
Location de coffres-forts à Péra, Galata, Istanbul.

SERVICE TRAVELER'S CHECKS

Vie Economique et Financière

La semaine économique

Revue des marchés étrangers

L'aspect général des marchés européens de cette semaine présente une tendance vers la hausse, que nous avions cru pouvoir signaler dans notre dernier article sous cette rubrique, à la suite de l'incertitude qui avait régné ces derniers temps dans les cours des prix. Cette incertitude plus particulièrement visible dans les denrées ayant quelque affinité avec le blé, a donné lieu, en effet, à une hausse générale dans les cotations des prix de ces produits.

Il nous semble que ce mouvement doit continuer sa route ascendante, étant une réaction assez naturelle au mouvement de baisse signalé, il y a une quinzaine.

Noix et noisettes

La bourse de Hambourg, qui continue à être ferme quant aux « Sarrento » (390 livres) et aux « Ordinaire » (340) d'Italie, a marqué, pour la qualité turque, une baisse de 1 livre sur les 100 kg., cif Hambourg. Au 11 de ce mois, elle a conclu à 16 livres.

Les noisettes ont subi un mouvement, qui a été d'ordre général, celui d'une baisse suivie immédiatement d'une hausse progressive. Tandis que les « Napoli » restaient fermes à L. 1100-1200, les « Giresun » et les « Levanten » accusaient respectivement, le 29 janvier, 73 livres et 72, ayant ainsi subi une baisse de 5 livres en deux jours. Le mouvement de hausse commencé au 7/2 fut de deux livres pour chaque qualité. Les prix atteints demeurent stables.

Les prix du blé continuent à être instables sur le marché de Liverpool. La baisse a cédé, toutefois, la place à une hausse d'environ Sh. .5. C'est ainsi que les qualités de janvier, février et mars se cotèrent, au 30 janvier, à Sh. 8/2 ; 8/3,5 ; 8/4,75.

La baisse, très lente et entrecoupée de brusques mouvements vers la hausse, n'a atteint qu'à la moitié de ce mois le chiffre de Sh. .5.

Avoine
Le même mouvement de baisse suivie de hausse s'est fait sentir sur le marché de Hambourg concernant les prix de l'avoine. Nous devons, toutefois, ajouter que les fluctuations ont été beaucoup plus nettes.

L'« Unclipped » 46/47 de La Plata, a terminé à Sh. 115/ contre 112/ consentis précédemment. Le « Clipped » 5/52 est passé dans la même période

de temps, de Sh. 115 à 118.

Maïs et millet

La hausse dans les prix du maïs a été, elle aussi, à la bourse de Liverpool, beaucoup plus forte et beaucoup plus nette que celle observée dans les cotations du blé. Elle a oscillé dans les environs de Sh. 1/3 et 1/10. Au 15 février les prix ont été les suivants :

Janvier : Sh. 24/10,5

Février : Sh. 25/4,5.

Le marché de Marseille s'est montré beaucoup plus stable et s'est orienté vers la hausse.

Le « Cinquantini » (rouge) de La Plata a terminé à Fr. 66-66,5 contre 66,5-67, il y a une quinzaine.

Tant à la bourse de Hambourg qu'à celle de Londres, les prix du millet sont demeurés inchangés.

Hambourg Ltqs. 130

Londres Sh. 26

Orge

Par suite d'un hiver extrêmement rigoureux, la Pologne n'est pas en état d'exporter de l'orge. Les pays qui en demandent en ce moment sont les suivants : Angleterre, Suisse et Scandinavie.

Le mouvement général a été celui déjà signalé à propos du blé et de l'avoine : baisse suivie d'une hausse progressive immédiate.

« La Plata », cotée à Liverpool, a terminé à Sh. 26/6, contre 25/9 et 25/6, prix traités vers la fin janvier.

Egalement en hausse au marché de Hambourg, « La Plata » fut cotée à Sh. 145/ contre 142/3 en fin janvier. L'orge allemande pour la fabrication de la bière reste ferme à Rm. 212-215.

Même mouvement de « La Plata » observé à Anvers.

Marseille a, toutefois, accusé une légère baisse dans les prix de l'orge d'Algérie.

27/1 : 101,5-102

11/2 : 100-100,5.

Mohair

Les prix des qualités turques et du Cap ont subi une hausse, enregistrée à Bradford.

Turquie Sh. 31

Cap " 24

Laine ordinaire

Les prix sont stables. La qualité d'Anatolie se vend à Marseille à Fr. 7,25-7,5 ; celle de Thrace est de 1 fr. plus chère.

Raoul HOLLOS.

L'accord de clearing turco-hongrois

Des pourparlers sont sur le point d'être entamés à Ankara en vue du renouvellement de l'accord de clearing turco-hongrois qui expire ces jours-ci.

Le traité turco-soviétique est prorogé

Les pourparlers au sujet du traité de commerce turco-soviétique se poursuivent à Ankara. En attendant qu'ils aboutissent à un résultat, il a été décidé de prolonger pour un an encore le traité existant.

Nos relations commerciales avec l'Egypte

Les négociations turco-égyptiennes en vue de la conclusion d'un traité d'établissement et de séjour étant entrées dans leur phase finale, on envisage d'entamer prochainement des pourparlers pour le développement de nos relations commerciales avec ce pays.

La banque « Misir », qui est la plus grande institution financière nationale d'Egypte, s'emploie activement à favoriser la vogue dont jouissent nos tabacs dans le pays.

Une grande société sera constituée à cet effet. Le gouvernement égyptien a pris l'initiative à cet égard.

Un délégué de la « Misir Bank » est arrivé récemment à Ankara. Il a eu des entretiens avec les ministères de l'Economie et des Monopoles. L'offre a été accueillie avec intérêt dans les milieux de la capitale.

...et celles avec l'Allemagne

La Chambre de Commerce turque pour l'Allemagne, de Berlin, communique :

Certaines nouvelles ont paru çà et là, ces jours derniers, signalant l'éventualité d'une dénonciation du traité de clearing turco-allemand.

A ce sujet, les déclarations de la presse de plusieurs pays et de plusieurs capitales sont particulièrement intéressantes. Il n'est pas nécessaire de s'arrêter outre mesure sur la source de ces nouvelles et sur le but qu'elles poursuivent. Ce que l'on peut, toutefois, affirmer, c'est, sans aucun doute, que les relations économiques entre la Turquie et l'Allemagne seront poursuivies, selon les efforts et les désirs des deux parties, pour un développement satisfaisant. Il est absolument erroné de dire que la continuation des rapports économiques entre l'Allemagne et la Turquie n'est plus désirée du côté turc, et que le renouvellement du traité turco-allemand n'aura pas lieu.

L'entrée des marchandises se trouvant en douane

L'Agence A. A. communique :
Il y a des marchandises arrivées en douane avant le 1er février 1937. Un certain nombre de commerçants ont recours au ministère, alléguant qu'ils les ont commandées sous le régime du décret-loi de contingentement antérieur au décret actuel, soit qu'ils les ont importées par erreur et se plaignent d'être lésés de ce chef.

Le ministère désirant que ces demandes d'importations puissent profiter à tous, a pris les décisions de principe suivantes :

1. — L'entrée des marchandises comprises dans les listes A et M. annexées au décret-loi sur les importations générales n'est pas autorisée.

2. — L'entrée des marchandises incorporées dans la liste V est autorisée moyennant les deux restrictions ci-dessous :

a) Les matières figurant dans la liste V concernant les machines et les installations industrielles sont rattachées aux principes établis précédemment par le ministère. Les intéressés peuvent se renseigner au sujet de ces principes auprès de la direction générale de l'industrie. Ces sortes de matières ne peuvent être introduites que dans le cadre de ces principes.

b) Les marchandises inscrites à la liste V sont presque toutes des tissus ; une partie de ces positions sont constituées par les matières intéressantes de l'industrie nationale. La liste de ces matières, la quantité et les conditions dans lesquelles elles pourront être importées se trouvent également fixées par cette décision de principe. Les intéressés peuvent se renseigner, à cet effet, en s'adressant à la direction générale de l'industrie et au Türkofa.

ETRANGER

Allemagne et Hongrie

Budapest, 16. — Une délégation de 40 membres du Front du Travail allemand arriva à Budapest. Elle visita les établissements industriels hongrois pour étudier la possibilité de développer les échanges hungaro-allemands.

L'exposition de Paris

Paris, 16. — A l'occasion de l'ouverture de l'Exposition de 1937, on croit que le gouvernement français invitera quelques membres de gouvernements étrangers, parmi lesquels les Anglais.

OCCLUSION, à vendre Radio-gra-mophone meuble, en acajou massif, marque anglaise. S'adresser Rue Yesil, No. 13, Beyoglu, derrière le ciné « Melek ».

SANS VOUS DERANGER!!

VOUS POUVEZ

ouvrir votre porte à l'électricité

Installation à crédit à la

SATIE

BIBLIOGRAPHIE

LES JUIFS D'IZMIR

L'infatigable professeur, Abraham Galanti, vient de nous régaler d'un nouvel ouvrage en français, qui porte le titre d'Histoire des Juifs d'Anatolie et le sous-titre de : Les Juifs d'Izmir (Smyrne). Il en est à son 28ème ouvrage. L'auteur s'occupe dans son travail qui n'est que le premier volume de son Histoire des Juifs d'Anatolie, des Juifs d'Izmir, auxquels il consacre 38 chapitres, traitant chacun d'un sujet différent. L'érudition de l'auteur — qui est sa qualité maîtresse — témoigne des investigations qu'il a dues faire pour mener à bonne fin ce travail, entièrement inédit.

Cinq fac-similés de firmans, quelques portraits et une carte de l'Anatolie, sur laquelle figurent les noms des localités, qui eurent, dans le passé, ou qui ont actuellement, des communautés juives, dont il sera fait mention au second volume. Il est très intéressant de constater, sur 300 pages, chez les principaux libraires de Beyoglu.

TARIF D'ABONNEMENT

Turquie:	Ltqs.	Etranger:	Ltqs.
1 an	13 50	1 an	22.—
6 mois	7.—	6 mois	12.—
3 mois	4.—	3 mois	6.—



pourquoi Aspirine?

Parceque l'ASPIRINE s'est avérée depuis une quarantaine d'années comme remède infailible contre les refroidissements et les douleurs de toutes sortes.

Attention à la croix BAYER qui vous garantit l'efficacité de l'ASPIRINE

MOUVEMENT MARITIME

LLOYD TRIESTINO

Galata, Mumhane, Sarap Iskelesi, No. 17, 141 — Téléphone : 44877/8/9

DEPARTS

ALBANO partira Mercredi 17 Février à 17 h. pour Salonique, Metelin, Smyrne, Pirée, Calamata, Patras, Brindisi, Venise et Trieste.

MERANO partira Mercredi 17 Février à 17 h. pour Bourgas, Varna, Constantza.

QUIRINALE partira Mercredi 17 Février à 17 h. pour Bourgas, Varna et Constantza.

ABBADIA partira Mercredi 17 Février à 17 h. pour Cavalla, Salonique, Volo, Pirée, Patras, Sant'Quaranta, Brindisi, Ancone, Venise et Trieste.

CHELIO partira Lundi 22 Février à 20 h. des Quais de Galata pour le Pirée, Brindisi, Venise et Trieste.

ISRO partira Jeudi 26 Février à 17 h. pour Bourgas, Varna, Constantza, Batoum, Trébizonde, Samsoun, Varna et Bourgas.

VESTA partira Samedi 27 Février à 17 h. pour Salonique, Metelin, Smyrne, Pirée, Calamata, Patras, Brindisi, Venise et Trieste.

EGEO partira Lundi 1 Mars à 20 h. des Quais de Galata pour le Pirée, Brindisi, Venise et Trieste.

En coïncidence à Gènes et à Trieste avec les transatlantiques de la Società italiana pour l'Amérique du Nord, du Sud et Centrale, avec les luxueux bateaux du Lloyd Triestino pour l'Afrique et l'Extrême-Orient et avec ceux de la Tirrenia pour la Tripolitaine et la Méditerranée et le Continent.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'Agence Générale du Lloyd Triestino, sise à Mumhane, Sarap Iskelesi, No. 17, 141, Galata, sur les Quais, Téléphone 44877/8/9, aux Bureaux des Wagons-Lits à Beyoglu, Téléphone 44686, Galata (Téléph. 44670), aux Bureaux de la Natta, à Beyoglu (Téléph. 44914), à Galata (Téléph. 44514), ou aux autres Bureaux de Voyages.

FRATELLI SPERCO

Quais de Galata Hüdavendigâr Han — Salon Caddesi Tél. 44792

Départs pour	Vapeurs	Compagnies	Dates (sauf imprév.)
Anvers, Rotterdam, Amsterdam, Hambourg, ports du Rhin.	« Orestes » « Hermès » « Desclions »	Compagnie Royale Néerlandaise de Navigation à Vap.	ch. du 18-20Fév. ch. du 21-22Fév. ch. du 25-28Fév.
Bourgas, Varna, Constantza	« Ganymedes »		vers le 22 Fév.
Pirée, Marseille, Valence, Liverpool.	« Durban Maru » « Delagon Maru »	Nippon Yusen Kaisha	vers le 18 Fév. vers le 18 Mars.

C. I. T. (Compagnia Italiana Turismo) Organisation Mondiale de Voyages. Voyages à forfait. — Billets ferroviaires, maritimes et aériens. — 50 % de réduction sur les Chemins de fer Italiens.

S'adresser à : FRATELLI SPERCO Salon Caddesi Hüdavendigâr Han Galata, 44792

LA MODE

Grands et petits chapeaux

Une grande modiste parisienne vient d'exposer ses nouvelles créations.

On peut y contempler de grands et de petits, de très petits chapeaux ; les grands se développent en largeur avec la calotte très basse.

Les petits chapeaux sont en hauteur. Il y a des capelines immenses, droites ou tombantes, ou même légèrement drapées.

Parmi les formes des petits chapeaux, ce sont des demi-calottes, des bonnets, des bérêts et des formes avec un très haut relevé.

Comme matière : c'est le feutre, le velours, et même le lainage écossais qui compose un amusant bérêt ; toute la fantaisie des pailles : laize, paille d'ile, mais surtout le « panama ».

Ce qu'on remarque avant tout dans cette collection, c'est la partie décorative, artistique, qui fait sa personnalité. Tous les détails sont une spécialité de la maison. Louise Bourbon.

Jolie présentation de la voilette, qui ne descend plus sur le visage, mais se dispose sur le chapeau en le décorant, lui donnant un dessin, une légèreté extraordinaire.

Les fleurs sont nombreuses, mais toutes travaillées d'une manière originale : fleurs de mousseline faites de petits fils ou de bouillonnés, fleurs de plumes, fleurs de taffetas, fleurs de velours et de piqué.

Un très joli petit chapeau de feutre craie est orné d'un bouquet de fleurs de paille !...

Les plumes : laphophore, aigrettes, paradis. Un bien élégant chapeau de feutre noir avec disposition de paradis blancs dégradés jaune.

Il y a aussi des détails amusants : par exemple, ce motif de blason — et ce motif en plumes de couleurs et représentant un poisson — ou ces fleurs et fruits qui semblent présentés sous un globe transparent — motifs de broderie argent genre ancien.

Les écharpes qui vont avec ces chapeaux sont généralement de trois tons et les plumes sont également de trois tons et d'un dessin nouveau.

Enfin, les couleurs employées, les tons réunis, sont une joie des yeux ; le vert chartreuse s'orne d'une touche de violet et garni d'une voilette à jolis dessins noirs.

Des verts foncés avec le violine, le jaune, etc. — Jeanne.

POUR LE SOIR

Le style Directoire s'affirme. Les reins sont moulés, et la jupe fendue sur le côté laisse voir la jambe ou un jupon de tulle plissé, de couleur différente de la toilette. Quelques corsages inspirés du moyen-âge, avec le haut vague et libre, laissant une encolure dégagée, alors que la partie des reins est emprisonnée par une bande droite de même tissu que le corsage. Si la femme est extrêmement mince, ce sera une bande de broderie de paillettes multicolores.

Les broderies militaires en fil d'or ou d'argent sont une autre élégance du moment. Des vestes mi-ouvertes sur le devant et courtes de basques, rappellent les uniformes de Murat ou de Hoche. Quel moyen heureux d'éviter le tout noir !

Les « Fous » ont devancé le cubisme

Le couvre-chef aux trois couleurs était, jadis, l'apanage du fou des rois. Aujourd'hui, ce sont les femmes, aussi élégantes qu'elles soient, qui arborent trois, et souvent quatre coloris à leur bérêt, leur casquette et même leur feutre.

Ce qui revient à dire que jamais l'influence du cubisme ne fut plus frappante et qu'à voir certain chapeau on croirait à la reproduction d'un Picasso !

Autant l'emploi des fleurs conserve un aspect romantique sur les capelines et sur les toques, autant sur un toque, rigides et admirablement ajustés, les carres et les losanges se construisent et forment calotte et bords, dont le gros grain, il est essentiel de la dire, fait tous les frais.

LA MODE DÉCIDE

La montre au poignet est toujours jolie quand elle s'enrichit de brillants.

Mais pour celles qui ne font point de cet objet une parure de luxe, sinon une nécessité, alors qu'il faut dans la journée se rendre de rendez-vous en rendez-vous, pour celles-là, il faut avoir, à présent, la montre entourée de cristal que l'on suspend à la ceinture ou à une poche par une légère courroie de cuir très fin.

Il y a aussi la montre ornée de cuir ou de crocodile, maintenue de la même façon sur le costume simple du jour. Enfin, il a fallu renouveler, et l'on renouvelle ; il ne faut pas se plaindre et lâcher, au contraire, de suivre ces beaux mouvements de la mode.

La mode à l'Exposition de Paris

Le 1er mai verra s'ouvrir, à Paris, l'Exposition de 1937.

Il faut donc que les célèbres faiseurs parisiens créent une mode plus recherchée, plus fouillée, plus raffinée, plus nuancée.

Car le monde entier se prépare à la voir, à la regarder, à l'admirer.

Et Paris ne veut pas qu'il la puisse critiquer.

Voici la raison de la splendeur des collections que l'on fait défiler sous les yeux de certaines élégantes privilégiées.

Le luxe est grand et le goût le plus sûr ne fait jamais défaut.

Les soies onctueuses et riches se mêlent aux lainages rugueux.

Des gaines de cuir moulent le corps, puis se voilent de tulle impalpables. Des jupes immenses, aux longueurs inégales enveloppent le rythme de la marche.

Partout les broderies étincellent, éclatantes, brillantes. Mais si la paille entre en jeu, elles se font modestes, timides, presque effacées. Les tresses et les galons mènent aussi la danse.

Les fleurs, toutes les fleurs sont là, à chaque instant.

Prosaïquement champêtres, elles tresseront des guirlandes sur la splendeur

d'un satin blanc. Tandis que la plus belle orchidée du monde n'hésitera pas, elle, à sortir de la poche d'un très simple tailleur. Et puis, après les fleurs, ce seront les oiseaux.

L'allure, audacieuse et presque impertinente provient de l'opposition des couleurs. La veste en choisit une. La jupe en prend une autre. La blouse jette son dévolu sur une troisième.

Le manteau se juponne, se raccourcit un peu, jette son ampleur où bon lui semble. Elargit, remonte ses épaules, aime se ceinturer d'un ton inattendu.

Les imprimés sont dessinés par des maîtres et colorés par des artistes.

Les jaquettes les accompagnera au défilé sans doute de nos ex-trois-quarts.

La taille plonge devant, la taille plonge derrière, la taille mène une existence instable.

Les ouvertures de jour cherchent leur voie parmi les pointes, alors que les décolletés la trouvent dans les carrés.

Et toute cette mode joyeuse, d'une fantaisie étourdissante, d'un enlèvement qui sent le bonheur, nous le devons à ceux qui, à l'appel lancé, ont répondu :

— Présent !

Thérèse.

Tissus tricotés à la main

Elles sont légion les Istanbuliennes qui emploient pour s'habiller des tissus tricotés à la main. Une nouvelle maison parisienne vient de faire sa spécialité du tissu tricoté à la main.

Son tricot est une merveille de tissage, car vous ne vous apercevrez pas des mailles. Chaque tissu est différent. Il y a des tissages chinés, des tissages bouclés, de la tricotine de laine, du tricot de soie, du tricot de paille, du tricot de petits lacets de soie, du tricot de fil d'or, un tricot spécial représente un genre de filet d'argent d'or et de cuivre.

C'est la perfection du tissage et les modèles montrés ont une souplesse, du tombant, une netteté extraordinaire. On peut retourner la robe à l'envers ; elle est aussi nette qu'à l'endroit.

Naturellement, cette maison fait surtout des modèles de sport. Beaux manteaux tailleurs, simples, mais très bien exécutés.

Il y a, cependant les modèles pour le soir, qui sont composés avec ces filets dont il est parlé plus haut : fil d'or et cuivre sur fond or, filet tissé argent, or et cuivre sur fond de satin champagne. Et tout cela est vraiment intéressant.

Irène.

RECETTES

Une entrée facile à faire

Mettez dans une casserole du beurre, du lait, de la farine, échalote, thym, laurier, persil ; faites bouillir une demi-heure en remuant. Passez au tamis et ajoutez des oeufs durs coupés en morceaux et des champignons cuits au beurre. Remplissez une croûte avec ce mélange.

Rillettes

Pour faire des rillettes si bonnes en tartines et comme hors-d'œuvre, on prend un kilo de porc frais entrelardé auquel on peut ajouter si l'on veut de la viande de lapin, d'oie ou de canard, on coupe le tout en morceaux avec les os et on met à cuire dans une marmite de terre avec un bon assaisonnement, un peu de quatre épices si l'on en a, puis on laisse cuire bien couvert environ quatre heures, de façon à ce que l'eau soit évaporée et la viande réduite en purée. Il ne reste plus qu'à en trier soigneusement les petits os, écraser cette pâte avec une fourchette puis la mettre en pot que vous laisserez refroidir et garderez au frais sans humidité.

Irène.

La SATIE

vous offre à des prix défiant toute concurrence

SOIT :

Ltqs. 2.95 au comptant

ampoule comprise

DE

Ravissantes appliques murales

FER FORGÉ

POUVANT S'ACCROCHER A UN SIMPLE CLOU ET

être déplacés facilement de chambre en chambre puisqu'elles se branchent sur

N'importe quelle prise de courant

MUNICIPALITE D'ISTANBUL
THEATRE MUNICIPAL DE TEPEBAŞI

Ce soir à 20 h. 30

SECTION DRAMATIQUE

BAHAR TEMİZLİĞİ

(Nettoyage de Printemps)

Par Frédéric Lons

dule, le suite de l'anglais par Avni

Gi da

SECTION OPERETTES

THEATRE FRANÇAIS

ASK MEKTEBİ

CHRONIQUE DE L'AIR

M. Mussolini fait un vol d'entraînement

Rome, 17. — Le Duce a accompli hier un long vol d'entraînement à bord de son trimoteur S. 51. Parti de l'aéroport Littorio à 14 h. 30, il a survolé Viterbe, Orvieto, Perouse, Siene, Grosseto, Ortoello, Civita, Vecchia, Rome.

Il a ainsi inspecté de haut les installations des nouveaux aéroports et s'est livré à des évolutions au-dessus des villes. Durant son vol, le Duce s'est élevé à 3.500 mètres de haut. Il a atterri à l'aéroport du Littorio à 17 h. 25.

Dans sa performance, le chef du gouvernement était accompagné par les trois sous-secrétaires d'Etat pour les forces armées.



Les couleurs voyantes sont très portées, ces temps derniers et constituent une heureuse réaction contre le ciel maussade de février.

Voici, ou n° 2, un costume de laine grise ; la ceinture, le col et les revers des manches sont en étoffe écossaise. Le col est relié par des pompons. On

porte avec cette robe un manteau très simple (No. 1) en étoffe écossaise.

Le costume en laine verte (No. 3) a des poches et des revers en étoffe rayée, noire et verte. Le col, de la même étoffe que la robe, surmonte un empiècement en étoffe écossaise.

Enfin, le costume (No. 4) en étoffe

écossaise (couleurs café, beige, blanc et verte) est assorti avec un manteau (No. 5) de couleur café. Le col, la ceinture et les vers des manches sont en étoffe écossaise. Le chapeau et l'écharpe sont de mêmes couleurs que la robe.

A propos de la loi agraire Ceux dont on attend pas la voix

L'un des plus grands actes du gouvernement républicain est la décision prise récemment de donner des terres aux paysans. L'histoire appréciera et saluera avec reconnaissance les noms de ceux qui ont pris cette décision et de ceux qui l'ont appliquée.

Ainsi que l'a dit notre ministre de l'Intérieur, M. Sükrü Kaya, à la séance du Kamutay où la loi agraire a été approuvée, notre régime ne pouvait admettre que 15 millions de paysans c'est à dire la majorité de la nation, puisse rester dans la situation actuelle.

L'administration que nous dénommons, à juste titre, populaire, n'est pas celle d'une classe supérieure et plus heureuse qui veut bien condescendre à relever une classe plus pauvre restée arriérée. Ceci était le fait de l'ère ottomane.

Le principe populaire n'est pas né dans le cerveau d'une classe dénuée.

Il découle d'une nécessité innée dans l'âme même du peuple. La révolution en Turquie a été faite dans ce but.

Mais comme toutes les révolutions, les résultats sociaux de la révolution turque se feront jour bien des années ensuite.

Toute révolution se faisant dans l'intérêt général du pays, il est obligatoire que toute évolution, tout nouveau régime lèvent les intérêts particuliers de certains, surtout au point de vue économique.

Au fur et à mesure que la situation économique s'améliore, les fortunes personnelles s'accroissent. Mais il peut se faire qu'il n'en soit pas toujours ainsi.

Certaines fois, la situation économique est favorable dans un pays, mais au détriment d'une classe qui en pâtit et dont les revenus diminuent peu à peu.

Dans certaines crises économiques, tout un peuple subit leurs effets désastreux alors que certains deviennent riches, comme ceux qui ont réalisé des fortunes colossales durant la guerre.

Le plus regrettable est que des millions d'êtres humains qui ont été favorisés par un relèvement général ne peuvent faire entendre la voix du bonheur et du contentement, alors qu'une petite minorité qui a été préjudiciée réussit à faire entendre ses plaintes au monde entier.

Nous aussi, aujourd'hui, nous sommes dans la période d'attente des résultats de notre révolution. La grande classe des producteurs qui ne peut faire entendre sa voix, va vers l'obtention de son bonheur, certainement au détriment de quelques privilégiés. Ce sont leurs plaintes que nous entendons, mais il n'y a pas lieu de leur donner de l'importance.

La grande noblesse du régime kamaliste est de travailler pour le bonheur de ceux dont on n'entend pas la voix.

M. Sükrü Kaya l'a bien dit :

La classe dont nous travaillons à sauvegarder la vie et le droit est celle qui est muette, qui se tait, qui ne lit certainement pas les journaux et qui ignore même à quel point nous travaillons en sa faveur.

(De l'Aksam)

Sahibi : G. PRIMI

Umumi Nesriyat Müdürlüğü :

Dr. Abdül Vehab BERKEN

M. BABOK, Basimevi, Galata

Sen-Piyer Han — Telefon 43458

La nouvelle organisation du sport national

La vente des articles de sport sera monopolisée

Le siège central de l'organisation des sports, à Ankara, a pris certaines décisions importantes :

1. — Le siège central ouvrira une école du sport au nouveau stade d'Ankara. L'école sera sous la direction d'entraîneurs étrangers et elle aura pour mission de former des entraîneurs parmi les sportifs turcs. Les professeurs diplômés de l'école de culture physique y feront aussi un stage. Ils dirigeront les affaires relatives aux sports et y apporteront leur contribution là où ils seront désignés.

2. — La vente des accessoires et appareils de culture physique, sera monopolisée. La vente et la fabrication des sacs militaires, ceintures, des costumes de sport et, en général, de tous autres accessoires, sera soumise à un monopole.

3. — On ne pourra construire ni stade, ni bâtiments, ni bassins de natation, sans en avoir obtenu l'autorisation préalable de l'organisation centrale des sports.

4. — L'armée et les écoles auront des rapports étroits avec ladite organisation.

5. — Au siège de chaque région, il sera créé un poste de conseiller-adjoint. Leurs attributions consisteront à informer au jour le jour, le siège central, des divers événements concernant le sport dans les régions où ils sont affectés et à pourvoir aux besoins. Les allocations de ces conseillers relèvent des budgets des administrations privées.

6. — L'aide que fournira l'administration locale aux organisations sera prélevée sur les recettes de cette même administration. Le vilayet remboursera à la fin de l'année, à l'organisation des sports, un montant qu'elle aura réservé à cet effet.

7. — On a songé à fixer les saisons de sport.

Le siège central a distribué l'allocation de 100.000 Ltqs. aux différentes régions du vilayet. Avec les 80.000 Ltqs. qui ont été réparties pour le vilayet d'Ankara, on procédera à la construction d'un stade.

LES MUSEES

Musée des Antiquités, Çitilî Etköy

Musée de l'Ancien Orient

ouverts tous les jours, sauf le mardi, de 10 à 17 h. Les vendredis de 13 à 17 h.

Prix d'entrée : 10 Ptrs. pour chaque section

Musée du palais de Topkapu

et le Trésor :

ouverts tous les jours de 13 à 17 heures

sauf les mercredis et samedis. Prix d'entrée : 50 piastres pour chaque section

Musée des arts turcs et musulmans

à Süleymaniye :

ouvert tous les jours, sauf les lundis.

Les vendredis à partir de 13 h.

Prix d'entrée : Ptra 10

Musée de Yedikule :

ouvert tous les jours de 10 à 17 h.

Prix d'entrée Ptra. 10.

Musée de l'Armée (Ste-Irène)

ouvert tous les jours, sauf les mardis

de 10 à 17 h.

LA BOURSE

Istanbul 17 Février 1937

(Cours informatifs)

Obl. Empr. intérieur 5 % 1918

Obl. Empr. intérieur 5 % 1933 (Ergani)

Bons du Trésor 5 % 1932

Bons du Trésor 2 % 1932

Obl. Dette Turque 7 % 1933 1ère tranche

Obl. Dette Turque 7 % 1933 2e tranche

Obl. Dette Turque 7 % 1933 3e tranche

Obl. Chem. de Fer d'Anatolie I ex coup.

Obl. Chem. de Fer d'Anatolie II ex coup.

Obl. Chem. de Fer Sivas Erzurum 7 % 1934

Obl. Bons représentatifs Anatolie

Obl. Quais, docks et Entreposés d'Istanbul 4 % 1903

Obl. Crédit Foncier Egyptien 3 % 1911

Act. Banque Centrale

Banque d'Affaires

Act. Chemin de Fer d'Anatolie 60 %

Act. Tabacs Turcs (en liquidation)

Act. Sté. d'Assurances Gie d'Istanbul

Act. Eaux d'Istanbul (en liquidation)

Act. Tramways d'Istanbul

Act. Bras. Réunies Bosphore Nectar

Act. Ciments Arslan - Eski-Hissar

Act. Minoterie « Union »

Act. Téléphones d'Istanbul

Act. Minoterie d'Orient

CHEQUES

Ouverture

616.-

Londres 0.79.49.85

New-York 17.08.25

Paris 16.09.75

Milan —

Bruxelles —

Athènes 8 48 50

Genève 1 45 50

Sofia —

Amsterdam —

Prague —

Vienne —

Madrid —

Berlin —

Varsovie —

Budapest —

Bucarest —

Zelgrade —

Yokohama —

Stockholm —

Moscou —

Or —

Mecidiye —

Bank-note

BOURSE DE LONDRES

Liro

Fr. Fr.

Doll.

CLOTURE DE PARIS

Dette Turque Tranche 1

Banque Ottomane